

PENVÉNAN, le 28 janvier 2020,

Le Maire.

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET: CONSEIL MUNICIPAL

DATE: LUNDI 03 FÉVRIER 2020

HEURE: 19H30

LIEU: MAIRIE

ORDRE DU JOUR:

1. AFFAIRES FINANCIÈRES:

- Subventions 2020 aux associations :
- Adhésion à l'association « agriculteurs de Bretagne » ;
- Tarifs de location des mouillages au port de Port-Blanc ;
- Tarifs de location des mouillages non équipés dans la zone de mouillages de Buguélès ;
- Revalorisation de la redevance de mouillage des professionnels de la pêche ;
- Renouvellement de la convention de droit à l'image pour le voilier « GWENNILI » : Approbation et autorisation de signature ;
- Demande de subvention DETR 2020 dans le cadre de l'aménagement du boulevard de la Mer.
- 2. EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES » : Approbation et autorisation de signature de la convention de gestion de services entre Lannion Trégor Communauté et la Commune.
- 3. URBANISME: Avis sur la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
- 4. ACCEPTATION DU DON DE L'ÎLE AUX FEMMES À LA COMMUNE
- 5. SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE : Approbation de l'avenant modificatif de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergie
- 6. PERSONNEL: Actualisation du tableau des effectifs

7. AFFAIRES FONCIÈRES:

- Bilan 2019 des opérations immobilières de la commune ;
- Rétrocession des parties communes du lotissement « Ar Rouzegan » à la Commune, en vue de l'intégration dans le domaine public communal ;
- Cession de la servitude de passage située sur la parcelle D 1141, rue de Roc'h Gwenn.
- 8. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- 9. QUESTIONS DIVERSES

Pour le Maire empêché et par délégation, l'Adjoint délégué

Monsieur Guy FOUNTAS

MAIRIE - 10, place de l'église - 22710 PENVENAN Tél. : 02 96 92 67 59 - Télécopie : 02 96 92 74 64 E-mail : mairie@ville-penvenan.fr www.ville-penvenan.fr